

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°34-1
	INTITULE DU POSTE	Enseignement en Unité d'hospitalisation pour adolescents du pays d'Aix Oxalis Centre Hospitalier Montperrin
	PLACE DU POSTE	L'unité de soin dénommée Oxalis dépendante du Centre Hospitalier Montperrin est implanté au Centre Hospitalier Intercommunal du Pays d'Aix. Le poste est quant à lui implanté avenue des Tamaris à Aix
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La structure de soins et d'hospitalisation à temps plein, rattachée au pôle de psychiatrie infanto-juvénile accueille des adolescents de 12 à 18 ans souffrant de troubles psychiatriques, psychologiques et autres troubles de la personnalité.
	MISSIONS	Assurer des temps de scolarisation dans la classe de l'hôpital de jour, selon des horaires liés aux soins selon le projet individualisé élaboré avec l'équipe pluri professionnelle de l'établissement sanitaire.
	FONCTIONS	- assurer la scolarisation, soit en favorisant la constitution de groupes d'adolescents dans l'établissement de soins, soit en proposant un enseignement individualisé - amener chacun des adolescents pris en charge à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités et son cursus - élaborer un projet scolaire : contrats harmonisant soins et enseignements, cette procédure mettant l'adolescent au centre de l'action pédagogique et éducative ; - préparer et organiser le suivi scolaire dans le cadre d'une reprise de scolarisation dans les collèges ou lycées
	COMPETENCES	- connaissance des besoins particuliers des enfants et/ou adolescents de l'hôpital de jour - capacité d'adaptation développée, capacité à travailler avec des partenaires pluri-professionnels avec les équipes soignantes selon les projets - aptitude à valoriser les acquis de chaque élève pour restaurer la confiance en soi et favoriser les apprentissages - bonne connaissance des structures scolaires dans l'enseignement ordinaire et spécialisé
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAPPEI (ex CAPA-SH option D)
	NOMINATION	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	REGIME HORAIRE	23 heures (21 heures + 2 heures) sur une large plage horaire pouvant aller jusqu'à 19h00
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH EST (ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr). Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	CONTACT	IEN ASH EST (ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr) 04 42 21 12 99